

L'AGGLO À VÉLO !

Aide à l'achat
d'un vélo neuf

**Jusqu'à 300 €
remboursés pour
l'achat de votre vélo !***

Cette aide est fixée à :

- 150 € pour l'achat d'un vélo neuf conventionnel (vélo classique, VTT ou VTC, d'une valeur minimum de 450 € HT),
- 300 € pour l'achat d'un vélo neuf à assistance électrique (d'une valeur minimum de 900 € HT).

Retrouvez toutes les modalités sur www.mb-agglo.com



**Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION**
www.mb-agglo.com